

Rapport d'activité

Année 2023



« Je dois continuer à faire des nettoyages six jours par semaine, quatre heures par jour, parce que ma retraite est trop basse. » Emanuela, 73 ans, originaire du Brésil

Extrait du rapport de février 2024 « Vieillir en Suisse en tant qu'étranger·ère »
de l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers·ères (ODAE)

Permanence juridique et sociale

*Avenue des Mayennets 12
1950 Sion*

Tél : 027 323 12 16 – info@csivs.ch

Lundi-Mardi-Jeudi : 14h00-18h00

Mercredi : 18h00-21h00

Cours de français – Animations – Activités d'intégration

Avenue de Tourbillon 34, 1950 Sion

TABLE DES MATIÈRES

<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	2
<i>MOT DE LA PRÉSIDENTE</i>	3
<i>PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE</i>	4
<i>ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS</i>	9
<i>JOURNAL DU CSI</i>	11
<i>BÉNÉVOLES</i>	11
<i>PARTICIPATION AUX RENCONTRES DE RÉSEAU</i>	12
<i>COMITÉ</i>	12
<i>FINANCES, COMPTES ET BILAN</i>	12

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madeline HEINIGER

L'année 2023 s'est caractérisée par une grande activité au CSI, tant au sein de l'équipe que pour le comité. Sur le plan extérieur, la situation mondiale, avec ses victimes de guerre ou d'atteinte grave aux droits humains, a bien sûr contribué à cette forte activité. En effet, les requérants d'asile attribués au canton du Valais par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) pour une procédure étendue ont été nombreux. Le mandat de les accompagner en vue de leur audition d'asile a sollicité intensément notre équipe juridique. Quant à la permanence juridique et sociale ou aux activités habituelles de l'intégration, notamment les cours de français, elles ont été fréquentées assidûment, sans compter le développement de nouveaux projets.

Sur le plan intérieur, les défis n'ont pas manqué non plus. En raison de cette forte activité, il a été nécessaire d'augmenter le nombre ou le taux d'activité du personnel, tout en cherchant de nouvelles ressources financières pour assumer ces charges. Nos locaux n'étant plus suffisants, le comité s'est attelé à trouver un nouveau lieu pour rassembler à nouveau les activités du CSI et augmenter le nombre de bureaux nécessaires, avec succès : le déménagement est prévu pour l'été 2024. De plus, un travail conséquent a été effectué sur le plan numérique et pour développer l'organisation de l'association, pour un gain de temps et d'efficacité.

Le cadre de travail et de collaboration est important, d'autant plus lorsque les tâches à accomplir sont exigeantes. La formation continue également. Cependant l'engagement et les qualités personnelles restent essentiels au CSI, quand il s'agit d'accompagner des personnes entraînées dans une migration pour des raisons souvent dramatiques ou d'offrir avec bienveillance des outils d'intégration dans notre société.

Merci donc à toute l'équipe du CSI, aux nombreuses personnes bénévoles, ainsi qu'à mes collègues du comité pour la traversée vaillante de l'année 2023. Merci à nos divers partenaires et aux membres de l'association pour votre soutien précieux !

PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE

Jeanne CARRUZZO et Kerstin LOETSCHER, coordination de la permanence

L'équipe de la permanence, récemment complétée et toujours relativement jeune, s'est consolidée tout en étant à la recherche de la bonne formule organisationnelle. Elle a également cherché le contact avec ses partenaires principaux, tels que l'Office de l'asile, le Service de la population et des migrations, la ville de Sion, les délégué-es à l'intégration, etc. afin d'échanger tant sur des problèmes que sur des solutions, mais surtout pour améliorer et approfondir la collaboration.

En 2023, deux ans après la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan, le SEM reconnaît désormais la qualité de réfugiées aux femmes afghanes : une bonne nouvelle et un grand soulagement pour beaucoup d'entre elles.

En même temps, on doit constater des retards conséquents dans les procédures d'asile. Beaucoup de requérants attendent depuis plus d'une année l'avancée de leur procédure. Non seulement le nombre de procédures étendues (pour les personnes qui sont envoyées dans les cantons sans décision d'asile) a beaucoup augmenté, mais ces dossiers sont également de plus en plus conséquents en terme de travail à fournir.

Les défis ont été nombreux en 2023 et continuent à l'être. Mais bien que le CSI ait traversé beaucoup de changements ces dernières années, la volonté de soutenir les personnes migrantes et de faire face à ces défis n'ont pas changé. Ainsi toute l'équipe du CSI continuera, encore en 2024, le travail débuté par les pionnières du CSI il y a 40 ans.

La permanence juridique et sociale est composée de deux domaines : La représentation juridique dans les procédures d'asile étendues (PE) et la permanence pour les situations concernant les questions autour de la Loi sur les Étrangers et l'Intégration (LEI), les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP) et la Loi sur l'asile (LAsi).

Quelques statistiques LEI et LAsi

Origine des requérants d'asile

Afghanistan	135	Irak	25	Afrique du Nord	12
Érythrée	74	Iran	25	Autres pays d'Afrique	48
Turquie	48	Somalie	18	Pays du Moyen Orient	9
Ukraine	43	Éthiopie	15	Pays d'Europe de l'Est	32
Syrie	27	Sri Lanka	13	Divers autres pays	16

Accueil / Secrétariat

- Appels téléphoniques 3'541
- Courriels 4'390

Personnes relevant de la loi sur les étrangers et l'intégration

- Bénéficiaires 140 (Permis B, L, C, personnes sans papiers)
- Écritures 229
- Entretiens 236
- **Total actes 465**

Personnes relevant du domaine de l'asile

- Requérants 540 (Permis B réfugié, F réfugié, F, N, S, personnes déboutées)
- Écritures 706
- Entretiens 888
- **Total actes 1'594**

Sans compter les procédures étendues, le nombre d'écritures et d'entretiens de la part de l'équipe de la permanence s'est monté à 2058, contre 1921 en 2022 et 1707 en 2021.

Le travail bénévole est en constante décroissance au profit de personnes salariées. La part du bénévolat est passée de 74% en 2021 et 41% en 2022 à 27% en 2023.

Permanence juridique et sociale

Recours au Tribunal administratif fédéral (TAF)

En 2023, 34 demandes de recours au TAF ont été traitées par l'équipe de la permanence, dont 20 ont été exprimées en 2023 et 4 n'ont pas été concrétisées.

En 2023, 13 recours au TAF ont porté sur des décisions d'asile négatives avec renvoi ou avec admission provisoire, 2 ont porté sur des refus de protection provisoire (permis S), 2 ont porté sur des dénis de justice (retard du SEM) et 1 sur un regroupement familial.

En 2023, le TAF a accepté 5 recours et en a refusé 3. De plus, 2 recours ont été classés.

Recours au Conseil d'État

En 2023, 8 demandes de recours au Conseil d'État ont été traitées par l'équipe de la permanence, dont 5 ont été soumises en 2023.

En 2023, 1 recours a été accepté et 4 sont en cours (2 révocations de permis B et 2 révocations de permis C). Deux de ces recours ont été déposés en 2022.

Enfin, 1 recours a été classé par suite de la décision du SPM de délivrer un permis.

Recours au Tribunal Cantonal

1 recours en cours au Tribunal Cantonal de Fribourg porte sur un changement de canton refusé.

Demandes de cas de rigueur selon l'art. 84 LEI

140 demandes de passage de permis F au permis B ont été traitées, dont 33 soumises en 2023 et 12 acceptées.

Chaque demande de permis B nécessite une préparation méticuleuse du dossier qui doit être complet et remplir toutes les conditions d'admission. La procédure peut prendre facilement une année voire plus pour obtenir une réponse.

Demandes de changement de canton

88 demandes ont été traitées, dont 60 soumises en 2023, 18 acceptées et 12 refusées.

La liberté de changer son canton de résidence dépend surtout du type d'autorisation de séjour de la personne, ce qui peut conduire à des situations d'inégalité.

Demandes de regroupement familial

Dans le domaine de l'asile, 69 demandes ont été traitées, dont 43 soumises en 2023, 20 acceptées et 3 refusées.

Pour les personnes relevant de la LEI, 32 demandes ont été traitées, dont 20 soumises en 2023 et 4 acceptées.

Selon le statut d'une personne, les conditions liées au régime familial sont très variables : Une personne ressortissante de l'UE doit certes avoir un travail mais peut bénéficier de l'aide sociale, alors qu'une personne avec un permis F doit être autonome financièrement et pouvoir couvrir les besoins de toute la famille. Pour les personnes avec un permis F, le regroupement familial est extrêmement difficile à obtenir, ce qui conduit à des situations dramatiques. Les obstacles sont non seulement les conditions à remplir, mais également les étapes bureaucratiques à franchir lors de la vérification des documents par les ambassades suisses à l'étranger.

Décisions de révocation de permis B/C

23 demandes ont été traitées, dont 19 soumises en 2023, 4 acceptées et 1 refusée.

Ce sont des révocations de permis de personnes provenant de l'UE ou de pays tiers, non pas du domaine de l'asile. Souvent les personnes se sont adressées au CSI avec des droits d'être entendu ou des décisions de révocation à la suite d'une dépendance à l'aide sociale pour cause de maladie/chômage continu/accident. Des changements de vie assez dramatiques qui entraînent des conséquences pour le séjour en Suisse.

Demandes de cas de rigueur selon art 14, al 2 LAsi

15 demandes en vue d'un permis B humanitaire ont été traitées, dont 4 soumises en 2023, 4 refusées et aucune acceptée en 2023.

C'est une demande de cas de rigueur en faveur des personnes qui ont obtenu une décision d'asile négative, sans possibilité de recours. C'est extrêmement difficile de remplir les critères (intégration poussée, autonomie financière et pas de possibilité de retour au pays d'origine).

De manière générale en Suisse, la reconnaissance d'un cas de rigueur n'est pas couramment approuvée par le SEM, mais c'est souvent la seule possibilité de régularisation du séjour pour les personnes déboutées et installées en Suisse depuis de nombreuses années.

Femmes afghanes

En juillet 2023, deux années après la prise de pouvoir des talibans, le SEM a annoncé un changement de pratique concernant les femmes afghanes. Elles peuvent dorénavant être considérées comme victimes d'une législation discriminatoire et d'une persécution à caractère religieux, suffisantes pour leur conférer le statut de réfugiées. À la suite de ce changement de pratique, de nombreuses femmes afghanes habitant en Suisse, ayant un permis F, ont déposé une nouvelle demande d'asile (ou demande multiple). Le CSI a pu accompagner certaines d'entre elles de manière individuelle (38 situations) ou lors de 4 demi-journées de permanence ouverte uniquement pour ces situations. Les réponses à ces demandes commencent uniquement à tomber depuis le début de l'année 2024 et semblent être pour la plupart positives.

Selon le SEM, il y a eu 1'800 demandes de femmes afghanes résidant en Suisse.

Procédures étendues

Lorsqu'une demande d'asile ne peut être traitée au sein des Centres fédéraux dans les 140 jours prévus par la LAsi, les requérants d'asile sont attribués aux cantons, où la procédure de 1^e instance sera poursuivie. Le SEM a désigné le CSI comme Bureau de conseil juridique gratuit pour le canton du Valais, auprès de ces requérants.

	2022	2023
Nombre de dossiers traités	212	320
Décisions du SEM	102	134
Auditions complémentaires	33	55
Droit d'être entendu	25	40

Le SEM a pris les décisions suivantes :

- **44 octrois du statut de réfugié, permis B**
Pays représentés : Turquie 16, Afghanistan 15, Irak 2, Iran 3, Syrie 2, Sri Lanka 2, Tunisie, Palestine, Éthiopie, Bénin
- **49 admissions provisoires, permis F**
Pays représentés : Afghanistan 33, Congo Kinshasa 3, Somalie 3, Syrie 2, Irak 2, Érythrée, Éthiopie, Guinée, Burundi, Maroc, Russie
- **41 refus du droit d'asile**
Pays représentés : Turquie 10, Burundi 7, Iran 6, Géorgie 5, Sri Lanka 3, Algérie 3, Tunisie 2, Colombie, Nigeria, Russie, Angola, Venezuela

En 2023, 30'223 demandes d'asile ont été déposées en Suisse. Et fin 2023, 15'567 décisions étaient toujours en attente en première instance. Les pays les plus représentés dans les demandes d'asile sont l'Afghanistan et la Turquie, suivis par l'Érythrée.

Équipe de la permanence juridique et sociale

En 2023, le personnel salarié de la permanence et de l'accueil comptait 7 personnes à temps partiel entre 20 et 80%, accompagné de 2 personnes bénévoles entre 30 et 40%.

Au cours de l'année, le personnel salarié a passé de 4.4 EPT (emploi plein temps) en janvier à 4.8 EPT en décembre. Une stagiaire juriste a été engagée à 60% en supplément pendant 3 mois et deux congés maternité ont partiellement concerné l'année 2023.

Le CSI a également accompagné une stagiaire de la HES-SO, filière travail social.

En 2023, les permanences de Sion, Sierre et Monthey ont été assurées par :

BARRAS Lauren, CARRUZZO Jeanne, DUBUIS Chloé, GRICHTING Mélina, LÖTSCHER Kerstin, REY Alexia, GARRIDO Maria (bénévole), MORAND André (bénévole), et UKIC Zikreta (accueil et secrétariat).

Depuis l'automne 2022, Jeanne CARRUZZO et Kerstin LÖTSCHER partagent la responsabilité des diverses tâches de coordination pour la Permanence.

ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS

Christine REYNARD, coordination du domaine de l'intégration

Le domaine de l'intégration concerne l'organisation de cours de français, l'Accompagnement Mère-Enfant (AME) qui fait le lien entre les parents des familles migrantes et école, et le groupe de parole pour les femmes « Viens Parler Français ».

Cours de français

Le CSI a proposé 46 h. de cours / semaine aux migrants résidant à Sion et dans la région.

Durant l'année 2023, les cours ont été dispensés par une vingtaine de formatrices et formateurs, pour des cours du niveau Débutant, A1.1 au cours niveau Avancé, B1.

Quelques infos sur les bénéficiaires :

- Adultes migrants résidant à Sion (153 inscriptions)
- Cours mixtes, 112 femmes et 41 hommes
- Entre 20 et 60 ans
- De 44 nationalités différentes, dont 70 bénéficiaires venant d'Europe
- Un peu plus de la moitié bénéficiant d'un permis B, C ou Suisse
- Ce cours s'adresse aux migrants qui ne peuvent pas s'inscrire à des cours payants, pour des raisons financières, ou à des cours dont le rythme et les méthodes d'apprentissage sont peu adaptés.
- Exceptionnellement, quelques migrants résidant dans les environs de Sion y participent, si les horaires ou les niveaux proposés dans leur commune ne conviennent pas.

Rencontres des formatrices et formateurs :

- Le 1^{er} février 2023 : rencontre avec échange sur nos pratiques (entre autres, utilisation de supports FIDE) pour les niveaux Débutant, Élémentaire et Intermédiaire
- Le 20 avril 2023 : formation en deux parties proposée aux formateurs, formatrices, animatrices et bénévoles de l'AME : « Les migrations sous l'œil de l'archéologue » et « Du bénévolat à la relation éducative »
- Juin 2023 : travail sur la méthodologie utilisée pour les niveaux Intermédiaire 2, Moyen et Avancé
- Juillet 2023 : retour sur la rencontre du mois de juin
- Le 7 septembre 2023 : rencontre de coordination pour les niveaux Débutant

Nous avons une liste d'attente et avons pu proposer un cours niveau Débutant, ouvert en janvier, à raison de 2 x par semaine 1h30.

Formateurs et formatrices pour l'année 2023 :

ANTILLE Christiane, BADEN Geneviève, BADEN Jacob, BALET Kathy, BENEY Narcisse, CHRISTEN Marianne, FAHRNI Claudine, GONNET Marie-Hélène, GRANDJEAN Danièle, MAYE Olivier, MOUMOUNI Ibrahim, NANCHEN Nilde, REYNARD Christine, RICHOSZ Anne-Catherine, ROBINET Mélodie, RYWALSKI Mireille, TORRENT Françoise, ZERMATTEN Christine, ZORZI Anny.

Projet AME

Nombre de familles suivies en 2023 par des bénévoles au sein des communes :

- 11 familles à Sion
- 6 familles à St-Maurice
- 1 famille à Conthey
- 7 familles à Fully

En octobre 2023, premiers contacts avec Izabella MABILLARD, déléguée à l'intégration pour les communes du Haut Lac. Elle est très intéressée par le projet de l'AME et souhaite le mettre en place rapidement.

Rencontres 2 x / année à Sion avec les bénévoles accompagnant les familles, Karin MARX, responsable des élèves allophones et Christine REYNARD, coordinatrice.

Coordinatrices régionales :

- Christine REYNARD à Sion
- Carole FELLAY à St-Maurice
- Béatrice ROH à Conthey
- Réjane CUENNET à Fully

Viens Parler Français

Ce projet réunit des femmes migrantes de tout âge et venant de tous les horizons afin de pratiquer la langue française en compagnie de femmes valaisannes, bénévoles. Le but est de faciliter leur intégration.

Les rencontres ont lieu chaque mercredi matin, au Centre Suisses-Immigrés, durant une heure et demie. Cette activité offre une opportunité d'échanges entre femmes d'origines diverses, en créant des liens d'amitié et en partageant des activités de découvertes du canton. Les migrantes qui participent à ces séances ne possèdent pas toutes le même niveau d'expression, mais l'écoute est toujours très respectueuse. Les animations sont diverses et répondent aux demandes des participantes ou aux propositions des animatrices.

Durant l'année 2023, 32 séances ont eu lieu. Le groupe réunissait entre 3 et 10 participantes, de 13 nationalités différentes.

Les participantes ont rencontré Mme Mülheim, dessinatrice et peintre, Manuella Salamin, responsable des élèves aveugles et malvoyants. Elles ont fait une visite du Grand Conseil, avec observation de la session, puis une députée a répondu à leurs questions. Elles ont également visité un coin de la vieille ville de Sion, la Forge bleue, en compagnie d'une conteuse. A cette occasion, une des participantes a donné un petit concert improvisé sur un piano qui se trouvait là. Cela faisait 20 ans qu'elle n'avait pas joué !

Comme chaque année, afin de laisser une trace écrite des moments passés ensemble, les femmes ont rédigé un journal, « Traces », qui relate leurs rencontres en 2023.

Animatrices pour 2023 :

GLASSEY Gaby, SCHWARTZ Hélène, Z'GRAGGEN Sonia, ZUFFEREY Marie-Paule

Coordination : ANTILLE Christiane et ZUFFEREY Marie-Paule

JOURNAL DU CSI

Les deux numéros parus en 2023 abordaient les thèmes suivants :

- « ACCCOMPAGNER LES MINEURS » (printemps 2023) se penchait sur la situation spécifique des Mineurs non accompagnés (MNA) en demande d'asile et sur la prise en charge qui leur est proposée en Valais. Il donnait également la parole à plusieurs membres de l'équipe et du comité du CSI.
- « SANTÉ ET JUSTICE » (hiver 2023) abordait d'une part la question de l'accès à la justice, ainsi que le témoignage de juristes à partir de leur expérience professionnelle ; et d'autre part la question de la santé psychique des requérants d'asile et de sa prise en compte au cours de la procédure d'asile.

L'équipe de rédaction, bénévole, se compose de Aurélie PONT, membre du comité, Orphée MOUTHUY et Madeline HEINIGER, présidente du CSI. La mise en page est effectuée bénévolement par Marie-Paule ZUFFEREY.

BÉNÉVOLES

C'est grâce à l'engagement de nombreuses et nombreux bénévoles que le CSI peut offrir gratuitement ou pour une finance d'inscription modique la majeure partie des activités liées à l'intégration. Que ces personnes se voient ici chaleureusement remerciées.

PARTICIPATION AUX RENCONTRES DE RÉSEAU

Le CSI participe aux réunions de réseau suivantes :

- La Commission consultative de l'intégration de la Ville de Sion : coordination des activités d'intégration
- REDIDA, Rencontres d'ici et d'ailleurs : organisation d'événements culturels à Sion
- La COPERA : Conférence romande des collaborateurs·trices de Permanences juridiques et sociales pour Requérant·es d'asile
- La PLAIDE : Plateforme intercantonale des spécialistes en droit des étrangers·ères
- L'ODAE : comité romand de l'Observatoire du Droit d'Asile et des Etrangers
- Le Réseau juridique solidaire : réseau valaisan de juristes partageant leurs compétences dans des problématiques sociales et/ou liées à la migration.

COMITÉ

Le Comité, bénévole, s'est réuni lors de 9 séances ordinaires durant l'année 2023. Il a également mis sur pied une journée de travail avec l'équipe et une consultante pour travailler sur le développement de l'organisation du Centre. Il a traité de questions financières, d'engagement du personnel et d'organisation générale ; il s'est également informé des situations et des préoccupations de l'équipe dans le cadre de la permanence ou du domaine de l'intégration. Le comité a pris les décisions qui relèvent de ses compétences.

Jeanne CARRUZZO et /ou Kerstin LÖTSCHER ont participé aux séances du comité.

Présidente : Madeline HEINIGER

Membres : COLLET Bastian, GABIOUD Bernard, GONNET Marie-Hélène, LEVINE-CUENNET Geneviève, MAHFOUDH Amel, PONT Aurélie

FINANCES, COMPTES ET BILAN

L'exercice 2023 se solde par un résultat positif de CHF 6'396.-

Les recettes de l'Association proviennent de subventions fédérales, cantonales et communales, ainsi que des dons et des cotisations de ses membres et sympathisants.

Le travail bénévole a été prépondérant au CSI jusqu'en 2022. C'est ainsi que des réserves ont pu être constituées, dont la liste se trouve dans la page Bilan ci-dessous. Pour faire face à une demande toujours croissante, le CSI doit engager plus de personnel salarié, alors que le bénévolat tend à diminuer. C'est ainsi que les réserves offrent une sécurité dans un contexte politique instable et devront être utilisées sans doute dès 2025.

Mars 2024

COMPTES 2023

RECETTES	2023	2022
Cotisations	12 390	13 895
Dons	26 164	32 460
Programme d'intégration - Canton	69 439	83 277
Programme d'intégration - Sion	29 700	25 868
Subventions forfaitaires	56 300	49 200
Subventions Office de l'Asile	268 088	211 600
Représentation juridique SEM	245 618	182 529
HES-SO Indemnité PF		7 650
Contributions RA & Dépens TAF	6 125	5 310
Inscriptions cours français	6 000	6 850
Total des recettes	719 824	618 639
CHARGES	2023	2022
Charges de personnel	547 219	346 130
- Salaire permanence	388 030	224 571
- Défraiement coordinatrice CSI		9 400
- Salaire coordinatrice intégration	30 143	27 608
- Défraiement cours de français	45 247	29 067
- Salaire femme de ménage	5 172	2 955
- Charges de l'employeur	78 626	52 529
Frais généraux	126 210	98 806
- Charges locatives et frais d'entretien	51 035	43 561
- Matériel de bureau, mobilier et déménagement	4 982	16 728
- Frais de déplacement	8 549	9 095
- Frais d'envoi postal, téléphone et internet	10 754	9 009
- Matériel informatique et téléphonique	19 914	8 293
- Location d'imprimantes et frais d'impression	8 254	5 491
- Imprimés divers et publicité	1 173	2 226
- Divers, repas et cadeaux	7 725	1 991
- Frais d'animation	1 967	1 988
- Cours de langue matériel et formation	1 166	423
- Frais de consultance	4 712	
- Formation juridique et sociale	5 979	
Total des charges	673 429	444 936
Attribution aux réserves	40 000	170 000
Bénéfice de l'exercice, Perte (-)	6 396	3 703

BILAN 2023

	31.12.2023	31.12.2022
ACTIFS	CHF	CHF
Caisse	55.70	58.70
Compte postal	452 312.65	383 790.32
Compte bancaire	17 456.82	17 359.93
Dépôt de garantie	11 402.38	11 400.00
Débiteurs	152 699.50	19 806.20
Total des actifs	633 927.05	432 415.15

PASSIFS	CHF	CHF
Créanciers	81 870.50	36 754.36
Réserves libres	175 894.88	115 894.88
Fonds de solidarité	30 000.00	
Provision nouveaux locaux	20 000.00	
Provision fluctuations asile	110 000.00	110 000.00
Provision 40e anniversaire	40 000.00	
Capital propre	169 765.91	166 062.90
Bénéfice / déficit (+ / -)	6 395.76	3 703.01
Total des passifs	633 927.05	432 415.15

Sion, 27 mars 2024

Bernard Gabioud, Caissier

**Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux
qui, grâce à leur soutien, nous ont permis de
poursuivre notre travail en 2023.**

